

2023-07
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
PARIGNE SUR BRAYE

Séance du 07 mars 2023

Nombre de membres afférents au CM : 15
En exercice : 14
Qui ont pris part : 12

Date d'affichage : 02/03/2023
Date de convocation : 02/03/2023

Présents : M. DOYEN, Mme FOUILLET, Mme BETTON, Mme GOUGEON, Mme CHANGEON, M. GUESDON, Mme PICHARD, M. LEVEQUE, M. NEEL, M. HIGNET, Mme GARNIER-MONSALLIER, Mme HELARD, M. FAUCON

Absent excusé : M. GESLIN

M. NEEL prend part à la réunion à 20H57.

Mme GOUGEON a été nommée secrétaire.

M. GESLIN, conseiller municipal, a donné pouvoir à Mme BETTON.

AFFECTATION DU RESULTAT 2022

FONCTIONNEMENT		
	DÉPENSES	RECETTES
Prévu	670 504.16 €	670 504.16 €
Réalisé	434 876.84 €	526 723.70 €
Soit un excédent de :		91 846.86 €
Report résultat 2021 excédent		274 928.61€
Part affecté à l'investissement		86 522.43 €
Résultat Net de fonctionnement excédent		280 253.04 €
INVESTISSEMENT		
	DÉPENSES	RECETTES
Prévu	298 946.14 €	298 946.14 €

Réalisé	131 150.64 €	155 627.85 €
Soit un excédent de :		24 477.21 €
Report résultat 2021 déficit	33 368.07 €	
Résultat Net d'Investissement déficit	8 890.86 €	
Restes à réaliser	19 056.80 €	
Résultat Investissement déficit	27 947.66 €	

Le Conseil Municipal, en application de l'article 9 de la loi du 9 mars 1982 et de l'instruction comptable M14,

Après avoir approuvé, le compte administratif pour **2022**, qui fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement d'un montant de **280 253.04 €**

Un déficit de la section d'investissement d'un montant de **27 947.66 €**

Des restes à réaliser en dépense de la section d'investissement d'un montant de **19 056.80 €**

Décide d'affecter au budget 2023, le résultat de clôture de la section de fonctionnement comme suit :

- Déficit en section d'investissement dépense, compte 001, pour **27 947.66 €**
- Part affecté au 1068, en recette d'investissement pour **27 947.66 €**
- Excédent en section de fonctionnement recettes, compte 002, pour **252 305.36 €**.

Fait et délibéré les jours, mois et ans dits
 Pour copie conforme,
 Le Maire Daniel DOYEN

